



Essais de VAE et trottinette électrique

L'assistance électrique pour se remettre en selle !



LE VÉLO EST BIEN SOUVENT LE MOYEN DE DÉPLACEMENT LE PLUS PLÉBISCITÉ PAR LES PERSONNES SOUHAITANT PASSER À L'ÉCOMOBILITÉ. CEPENDANT, MÊME S'ILS SONT CONVAINCUS, IL EST FRÉQUENT QUE LES SALARIÉS NE SAUTENT PAS LA PAS POUR DE MULTIPLES RAISONS : LE DÉNIVELÉ DE LA ROUTE, LA CRAINTE D'ARRIVER EN SUEUR AU BUREAU, LA DISTANCE ... TOUTES CES APPRÉHENSIONS PEUVENT ÊTRE LEVÉES PAR L'UTILISATION DE CES NOUVEAUX MODES DE DÉPLACEMENT ÉLECTRIQUE.

Le principe

L'essayer c'est l'adopter ! Acheter/louer un vélo à assistance électrique (VAE) ou une trottinette électrique représente un coût et son utilisation peut nécessiter un petit temps d'adaptation. C'est pourquoi, il est important de faire découvrir aux salariés cette nouvelle pratique. Avec l'aide de votre territoire ou des associations locales, faites venir des VAE lors d'une animation mobilité et donnez le premier coup de pédale.

L'acquisition d'un VAE devient d'autant plus pertinent lorsque le trajet domicile/travail est supérieur à 5 kilomètres ou/et lorsque le dénivelé commence à être significatif.

Nos conseils

- Distribuez des plans mobilité pour informer sur les itinéraires cyclables dans votre secteur
- Présentez le calculateur d'itinéraire Destinéo porté par la région Pays de la Loire
- Offrez des kits vélo